

## **Séance du 26 juillet 2021**

L'an deux mil vingt et un, le vingt-six juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué (*convocations expédiées le 20/072021*) s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des Ajoncs d'Or, sous la présidence de Monsieur Alain GUILLAUME, Maire.

*Affichage porte de la Mairie et de la salle des Ajoncs d'Or le 20/07/2021*

Présents : MM. GUILLAUME Alain - THOME Valérie - COJEAN François - SAGUET Emmanuelle - VIDCOQ Marc - LE DEUFF Olivier - OLLITRAULT Michelle - JAN Antoine - LE MAINTEC Gwenaëlle

Absents excusés : NOGUES Loïc donne procuration à GUILLAUME Alain

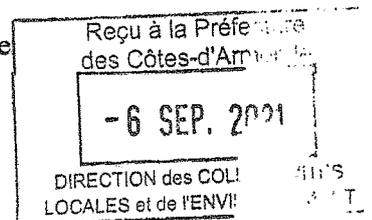
LE POTIER Marie-Laure donne procuration à THOME Valérie

LE VERGE Stéphane donne procuration à OLLITRAULT Michelle

GAUTHIER Olivier -- LE MARCHAND Fabienne - GOURIN Magalie

Secrétaire de séance : M. THOME Valérie

**2021- 61**



### **Objet : Livres empruntés non retournés à la bibliothèque - facturation**

Accord à l'unanimité de l'assemblée délibérante pour reconduire la délibération du 13 Juillet 2006 fixant le tarif de facturation des livres empruntés et non ramenés à la bibliothèque, à savoir :

Livres, album, BD : 10 €

DVD : 30 €

CD musical : 20 €

FAIT ET DELIBERE A ST CARADEC, LES JOURS, MOIS ET AN SUSDITS.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire,  
Alain GUILLAUME

